



Votants : 73

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 31 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 07 avril 2025

RESSOURCES HUMAINES - SERVICE INTÉRIM DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SÈVRES – HAUSSE DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION DES AGENTS INTÉRIMAIRES – SIGNATURE D'UN AVENANT N°3 À LA CONVENTION

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Ségolène BARDET pouvoir à Florent SIMMONET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Florent JARRIAULT, Noélie FERREIRA pouvoir à Elmano MARTINS, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Philippe TERRASSIN, Rose-Marie NIETO pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU, Nicolas ROBIN pouvoir à Sophie BOUTRIT, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Nicolas VIDEAU pouvoir à François GUYON, Florence VILLES pouvoir à Gérard LEFEVRE, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaire absent pour déport :

Alain LECOINTE.

Titulaire absent excusé :

Jean-Michel BEAUDIC.

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 079-200041317-20250407-C__14_04_2025-DE



C- 14-04-2025

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 7 AVRIL 2025

RESSOURCES HUMAINES - SERVICE INTÉRIM DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SÈVRES – HAUSSE DE LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION DES AGENTS INTÉRIMAIRES – SIGNATURE D'UN AVENANT N°3 À LA CONVENTION

Madame **Sonia LUSSIEZ**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique et notamment les articles L.452-30 et L.452-44,

Vu la délibération n°C-26-03-2019 du 4 mars 2019 permettant le recours au service intérim du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Deux-Sèvres ;

Vu la convention initiale conclue le 24 avril 2019 entre le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Deux-Sèvres et la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) permettant l'adhésion au service intérim du CDG 79 ;

Cette adhésion a fait l'objet d'une convention qui précise que le Centre de gestion peut mettre à disposition de la Communauté d'Agglomération du Niortais, des agents non titulaires par le mécanisme de l'intérim, en vue d'assurer notamment le remplacement d'agents momentanément indisponibles, ou en cas de vacance d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu dans les conditions prévues par la loi, ou dans le but d'assurer des missions temporaires, ou en cas de surcroît d'activités (accroissement temporaire d'activité), ou besoin occasionnel/saisonnier.

Vu la délibération n°C-22-03-2023 du 27 mars 2023 approuvant la hausse de participation aux frais de gestion des salaires bruts des personnels intérimaires mis à disposition de 5% à 6% à compter du 1^{er} janvier 2023 par avenant n°1 ;

Vu la délibération n°C-17-02-2024 du 8 février 2024 approuvant la hausse de participation aux frais de gestion des salaires bruts des personnels intérimaires mis à disposition de 6% à 7% à compter du 1^{er} janvier 2024 par avenant n°2 ;

Le Conseil d'administration du Centre de gestion du 9 décembre 2024 a décidé d'augmenter la participation aux frais de gestion à compter du 1^{er} janvier 2025 qui passera de 7 % à 7,5 % des salaires bruts des personnels intérimaires mis à disposition et qu'il convient en conséquence de l'autoriser à signer l'avenant correspondant.

Après avoir pris connaissance de l'avenant n°3 à la convention de mise à disposition des personnels intérimaires,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'avenant n°3 à la convention de mise à disposition des personnels intérimaires, qui acte la décision du Conseil d'administration du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres, de fixer à compter du 1^{er} janvier 2025 la participation aux frais de gestion à une somme égale à 7,5 % des salaires bruts versés aux agents intérimaires mis à disposition,
- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à signer l'avenant n°3 à la convention de mise à disposition des personnels intérimaires du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres auprès de la CAN.

Le conseil adopte à la majorité cette délibération.

Pour : 72

Contre : 0

Abstention : 1

Non participé : 0

Aurore NADAL

Sonia LUSSIEZ

Secrétaire de séance

Déléguée du Président